



GROUPEMENT SUD
Service Opérations

Lieutenant LE DOUSSAL
Tél. : 06 18 37 53 22
E.mail : nicolas.ledoussal@sdis44.fr

Secrétariat : Mme QUINCHARD
Tél : 02.28.20.41.47

Nos références : GSUD-2025-01-23-374

Copie pour information : Chef du CIS Nantes-Gouzé

Le Directeur Départemental des Services
d'Incendie et de Secours

A

Madame la Maire
Direction générale déléguée à la fabrique de
la Ville écologique et Habitat
Département Urbanisme et Habitat
Direction de l'Urbanisme Réglementaire
2, rue de l'Hôtel de Ville
44094 Nantes Cedex 1

Nantes, le 28 janvier 2025

Objet : Permis d'aménager 44109 24 A0031 reçu le 17 janvier 2024

P.J. : un dossier en retour

P.A. : 44 109 24 A0031

Service instructeur : Nantes Métropole

Adresse du projet : 20 rue de Koufra secteur 2

Commune : NANTES

Usage : activités des services secondaire ou tertiaire

Pétitionnaire : SAS EIGO Batignolles 2025

I. DESCRIPTIF :

Le projet prévoit la création de deux nouveaux bâtiments de bureaux divisés chacun en deux parties, faisant face aux nefs réhabilitées et créant ainsi un large parvis ouvert depuis le boulevard Jules Verne. La superficie du terrain à aménager est de 31 483 m².

II. DOCUMENTS EXAMINÉS :

Pièces écrites

- CERFA 13409*10
- PA2 Notice descriptive du projet
- PA8.1 Programme des travaux
- Étude d'impact

Pièces graphiques

- PA1 Plan de situation
- PA4 Pan de composition d'ensemble du projet.
- PA 8.3 Plan des travaux d'équipements : réseaux souples
- PA9 Plan d'hypothèse d'implantation des constructions

III. RÈGLEMENTATION

- Code de l'Urbanisme
- Règlement Départemental de la Défense Extérieure contre l'Incendie (RDDECI) 2017
- Guide accessibilité des secours de Nantes Métropole

IV. ÉTUDE DU DOSSIER

E : Existant

P : Prévu au projet

O : Voir les Observations

1	HYPOTHESE D'IMPLANTATION DES HABITATIONS	E	P	O
	<ul style="list-style-type: none">• Le projet prévoit la construction de deux bâtiments de bureaux redivisés en deux parties R+5 N-2 et la réhabilitation de trois bâtiments industriels classés monuments historiques.• Le risque est considéré comme courant important (point 3.1.2.1 du RDDECI).		X	
2	ACCESSIBILITÉ			
	<ul style="list-style-type: none">• La desserte des lots sera assurée par une voie nouvelle en sens unique d'une largeur de 3,50 mètres et d'une longueur de 350 mètres, reliant la rue de Koufra au boulevard Jules Verne.• D'une voie en impasse d'une largeur de 9 mètres et d'une longueur de 165 mètres avec une aire de retournement.		X X	
3	DEFENSE EXTERIEURE CONTRE L'INCENDIE			
	Points d'eau existants : <ul style="list-style-type: none">• Le poteau d'incendie n°1462 situé boulevard Jules Verne, possède un débit de 145 m3/h.• Le poteau d'incendie n°1451 situé boulevard Jules Verne, possède un débit de 143 m3/h.• La bouche d'incendie n°1769 situé boulevard Jules Verne angle boulevard de la Pilotière, possède débit 111 m3/h.	X		
	Création de deux poteaux d'incendie implantés au sein du projet.		X	X

V. OBSERVATIONS :

Suite à l'instruction de votre dossier, le service opérations du groupement Sud émet une observation concernant la défense extérieure contre l'incendie des secours relative au projet d'aménagement.

Les débits indiqués représentent le potentiel hydraulique du réseau d'eau de la zone. L'aménagement des différents lots pourra donner lieu à des besoins en eau complémentaires ou des ajustements de position d'hydrants selon l'analyse du risque et leurs l'activités.

Pour le Directeur,



Samuel RUSSEAU
Chef du groupement Sud
7 févr. 2025